

Pour des raisons d'équité et d'organisation, AUCUN retard ne sera accepté.

(Nous avons refusé des dossiers en 2018).

Rappel : Ne seront déposés sur ADUM que les sujets pour le concours d'attribution des contrats docs SDSV, les bourses CSC ou Taïwan. Si vous avez un financement autre et que vous souhaitez afficher votre sujet pour attirer des candidats, vous pouvez envoyer vos sujets à ed.sdsv@u-psud.fr et nous afficherons le sujet sur notre site.

1 - Dépôt des sujets de thèse dans ADUM (Application Doctorat Unique Mutualisé) par les chercheurs HDR à partir du 2 janvier 2019.

ATTENTION : tous ce qui est mis sur ADUM sera obligatoirement mis en ligne, après acceptation de la direction. Ceci permet aux étudiants d'être renseignés sur vos projets de thèse et de candidater.

Pour les encadrants qui ne souhaitent pas afficher tout le projet détaillé sur ADUM, ils peuvent envoyer le détail du projet dans un document PDF à l'adresse ed.sdsv@u-psud.fr. Le document comportera en en-tête, les éléments suivants :

- le nom du directeur de thèse et éventuellement du co-encadrant, le nombre de thèses en cours ainsi que l'année de thèse et le financement ;
- la description détaillée du sujet ;
- le planning de travail sur les 3 ans ;

Celles et ceux qui ont déjà obtenu un contrat doctoral l'an dernier ne peuvent pas déposer de sujet cette année.

Les encadrants se connectent à ADUM à l'aide de leurs identifiants afin de mettre à jour leur profil et de déposer leur sujet. Seuls les chercheurs HDR (ou personnes bénéficiant d'un régime dérogatoire) peuvent déposer un sujet.

Rappel dans la procédure du concours SDSV : le dossier envoyé aux membres du jury et aux rapporteurs du concours sera composé du dossier ADUM de l'encadrant (saisie sur ADUM + PDF envoyé) et du dossier du candidat.

Date limite de dépôt des sujets de thèse : 24 février 2019.

2 - Validation des sujets de thèse par les directeurs des unités de recherche

Les directeurs des unités de recherche se connectent à ADUM à l'aide des identifiants reçus par e-mail et valident les sujets de thèse qui concernent leur unité.

RAPPEL : l'ED ne peut pas valider pour les DU.

Date limite de validation des sujets : 3 mars 2019.

3 - Dépôt par les étudiants de leur dossier de candidature dans ADUM

Les candidats consultent les propositions de sujets de thèse sur le site web de l'école doctorale et postulent au(x) sujet(s) qui les intéresse(nt) jusqu'au **14 avril 2019**.

4 - Pré-sélection des candidats par les chercheurs et validation par les DU

Les chercheurs qui ont déposé un sujet de thèse sélectionnent les candidats sur leur dossier *via* l'application ADUM. **Un seul candidat peut être retenu sur un sujet de thèse.**

Merci de mettre un avis défavorable aux autres étudiants que vous n'aurez pas retenus.

Le sujet sera toujours visible sur le site web de l'école doctorale mais il ne sera plus possible de postuler.

Date limite de pré-sélection des candidats et validation par les DU : 12 mai 2019.

5 - Examen des candidatures par les rapporteurs.

L'école doctorale désigne au sein du Conseil Scientifique un rapporteur par dossier (candidat + sujet) chargé d'évaluer le dossier des candidats avant les auditions. Un rapporteur externe à l'ED pourra être également sollicité. Une pré-sélection des dossiers pourra être faite en amont par le Bureau de l'ED et seuls les candidats sélectionnés seront auditionnés (50 maximum).

6 - Auditions des candidats les 18, 19 et 20 juin 2019.

Les auditions auront lieu les 18, 19 et 20 juin 2019 sur le campus de l'Université Paris-Sud à l'adresse suivante :

[Institut de Biologie Intégrative de la Cellule \(ex IGM\)](#)

Salle Kalogeropoulos Bâtiment 400 - RDC

15, rue Georges Clémenceau

91405 ORSAY Cedex

Le jury se compose des membres du CS et de membres extérieurs.

- Déroulement des auditions

Les candidats disposent de 10 minutes pour la présentation de leur projet de thèse. S'en suivent 10 minutes d'échanges et de questions avec les membres du jury.

- Les critères d'évaluation sont :

- le parcours du candidat,
- le projet de thèse,
- l'adéquation entre le laboratoire, l'encadrement et le projet de thèse,
- la motivation du candidat,
- l'exposé oral,
- les réponses aux questions.

Un vidéoprojecteur est à la disposition des candidats. Prévoir un fichier Power Point ou PDF stocké sur une clé USB. Le candidat est invité à se présenter au minimum 20 minutes avant son horaire de passage.

7 - Annonce des résultats entre le 21 et le 24 juin 2019.

Un mail sera envoyé individuellement à chaque étudiant pour annoncer les résultats. Les lauréats recevront également la procédure à suivre pour l'inscription à l'ED SDSV.